

Refaisons de la Politique en Europe!

Une Europe à la croisée des chemins

En Europe, le risque de rupture avec les institutions démocratiques existantes est réel. Il s'est déjà produit à de nombreuses reprises dans différents Etats-Membres depuis une quinzaine d'année. Le refus du Traité constitutionnel Européen, évidemment le Brexit, la victoire de l'extrême-droite en Italie sont les premières réalisations de ces rejets démocratiques. Sans une inversion des tendances à l'œuvre, ces événements pourraient se reproduire, jusqu'au point de non-retour, celui où les digues sont définitivement rompues sans aucune perspective. L'abstention massive aux élections européennes qui s'annonce vont dans le même sens, alors même que ce Parlement a un réel pouvoir y compris face à la Commission. Ce pouvoir reste obscur pour de nombreux électeurs, tant le fonctionnement par compromis est à mille lieux de la culture française.

Face à ce constat, plusieurs propositions sont à mettre en œuvre de manière rapide : budget participatif pour les fonds structurel européen dans les régions, soutien aux lobbyings citoyens pour équilibrer les forces de frappe des lobbys des grandes entreprises, mise en place des primaires ouvertes dans les partis politiques pour désigner le candidat à la commission Européenne, création d'assemblée européenne dans chaque région (organisée par les conseils régionaux dans un premier temps) pour faire vivre le débat démocratique et surtout chargée d'élaborer des recommandations sur les sujets en débat au niveau européen et, enfin, création d'une assemblée de citoyen.ne.s pour renforcer le parlement Européen.

L'Europe est confrontée à un deuxième phénomène massif, qui met en danger son modèle. Nous sommes devenus des pays riches qui ne consentent plus à l'impôt. Ce refus de l'impôt a plusieurs ressorts. Le vieillissement de la population ne permet plus de promettre une hausse des retraites en face des cotisations. Le chômage de masse peut faire penser, totalement à tort, qu'une protection chômage est inefficace. Mais, l'optimisation fiscale des multinationales, symboliquement très forte, en est une cause essentielle. La taxation des Gafa sur leur chiffre d'affaire, tout en définissant clairement les conditions stables de l'existence d'une activité, est un premier point. La proposition est en cours d'être voté et c'est heureux après les cinq années de combat de Sauvons l'Europe en ce sens. Dans le même temps, des contrôles fiscaux sur une base coordonnée et en partageant l'information est une mesure ne nécessitant aucun changement réglementaire ou juridique. Le troisième étape de la fusée est plus complexe, mais peut commencer par la France. Le vote de la base

commune de l'Impôt sur les sociétés peut être fait en France, puis par une coopération renforcée, sans trouver l'excuse du blocage européen.

Il serait aberrant de parler d'Europe sans parler d'environnement. L'Europe fut un outil d'avancées fondamentales pour l'environnement en France : Directive Cadre sur l'Eau, réglementation sur la qualité de l'air. L'Europe, par la position commune, eut un rôle essentiel dans la conclusion positive de l'accord de Paris. Mais, se satisfaire de ces avancées n'est pas possible. Malheureusement, s'il n'était question que de réduire les émissions de gaz à effet au niveau européen, les solutions seraient simples. D'une part, l'Europe définit déjà des objectifs, qui sont déclinés par Etat-Membre. D'autre part, un plan d'investissement massif en faveur de l'environnement, le Pacte Finance Climat, et la sortie d'une partie des investissements des règles du Traité de stabilité permettraient d'assurer le financement de la transition pour le secteur public. Certes, un nouveau traité serait nécessaire, mais, face à l'enjeu, ce compromis politique devrait être possible. Des conditions auprès des banques, comme restreindre l'octroi d'une licence bancaire à une politique d'investissement pro-climatique, permettraient d'assurer la mobilisation du secteur privé.

L'Europe pourrait également contraindre l'objectif de 3 % de R&D par rapport au PIB dans les Etats-Membres. Si nécessaire, une garantie publique à ces investissements pourrait réduire les risques pour le secteur financier pour des financements de R&D environnementale dont la perspective de rentabilité pourrait apparaître lointaine.

En ouvrant le fonds d'adaptation à mondialisation aux enjeux de transition environnementale, les salariés et actifs seraient protégés. Tout comme il existe une garantie jeunesse, le vote d'une garantie de la transition écologique pour les salariés serait nécessaire. Elle pourrait démarrer via une transformation de la PAC afin de la transformer par étapes en PAC bio : une hausse de la part affectée au 2^{ème} pilier progressive avec la progression du nombre d'agriculteurs engagés dans la transition environnementale permettrait de sécuriser à ces derniers de bénéficier d'un revenu minimum, sans impacter trop frontalement le revenu des autres agriculteurs.

Malheureusement, sur le front environnemental, le vrai défi n'est pas celui-là et il n'a pas commencé à être abordé ni politiquement, ni même médiatiquement. Il s'agit de l'adaptation au changement climatique. Le changement climatique, la hausse du niveau des mers conduiront à des dépréciations massives de capital et des flux migratoires importants au niveau international. Sur cette composante, seule la puissance publique peut assurer les dépenses nécessaires. L'Europe devra aussi faire face à ces responsabilités de pays riches, et auprès de ces Etats-Membres moins favorisés. De fait, même en atteignant l'objectif de 0,7 % d'aide au développement, il est à craindre que cela ne suffise pas pour permettre aux pays en développement d'éviter une hausse de leur émission et d'anticiper les impacts du réchauffement climatique. La responsabilité des médias pour expliquer la responsabilité de l'Europe sur ce sujet est un point clé pour avancer dans la résolution de ce problème et, de

manière générale, traiter davantage des différents sujets européens à la télé un enjeu essentiel.

Le retour de l'acceptation dans le projet européenne passe aussi en poursuivant sa dimension sociale. Il est nécessaire de dire et d'affirmer que poursuivre est bien le terme adéquat, car contrairement aux mensonges éhontés de certains, l'Europe n'est pas une construction ultralibérale. De nombreux droits individuels y sont associés (heure de travail, congés parental, protection des lanceurs d'alerte) ou collectifs (existence de comité d'entreprises) existent déjà. Les critiques ne sont pas infondées et il est maintenant temps de repasser à la vitesse supérieure. La mise en œuvre du pacte de Göteborg est le premier pilier. Deuxièmement, une allocation pour les enfants et une garantie sénior sont à mettre en œuvre dans chaque état-membre. Il est également nécessaire d'accompagner les Etats en situation de crise. Une assurance des assurances-chômage est un outil pour assurer le maintien des amortisseurs automatiques. Sous certaines conditions, un tel mécanisme peut être neutre en transferts entre Etats-Membres. Un autre axe politique, d'impact plus faible pour la France mais essentiel pour d'autres Etats, est le vote d'une banqueroute personnelle, avec l'effacement des dettes en cas de saisie de l'immobilier par les banques.

Définir des droits sociaux sans préciser ce qu'on attend des entreprises serait une erreur. Ainsi, la mise en place d'un modèle européen de l'entreprise passerait par une autorité européenne du travail, le développement des comités d'entreprise au niveau européen et l'obligation de la présence de salariés dans les conseils d'administration. Dans le secteur bancaire, la poursuite de la régulation bancaire est indispensable.

Ne pas être naïf face à la Chine ou aux exigences d'extraterritorialité américaine permettraient d'éviter quelques concurrences déloyales. Toujours sur le plan international, l'intégration des conditions sociales et environnementales (dites de Namur) dans les futurs traités commerciaux sera une condition évidente de leur signature. Evidemment, la contrepartie sera de balayer devant la porte pour corriger la pratique de certaines de nos entreprises à l'internationale.

Face à ces défis, croire et attendre qu'une sortie de l'Europe ou l'arrivée d'un nouveau traité sont la solution à tous nos maux est le meilleur moyen de ne rien faire. Sauvons l'Europe explique et détaille les constats et ces propositions pour montrer et rappeler que le problème n'est pas institutionnel, mais bien celui d'une volonté politique.

Refaisons de la Politique en Europe ! Et c'est tout l'objectif de ce document et de Sauvons l'Europe en défendant six propositions prioritaires :

- 1/ La transformation de la PAC en une PAC biologique par étapes
- 2/ Une lutte réelle contre la pauvreté, en démarrant par le financement d'une allocation enfant et d'une garanti sénior dans l'ensemble des états-membres et une assurance des assurances-chômages pour aider les chocs conjoncturels
- 3/ La mise en place d'un modèle européen de l'entreprise : autorité européenne du travail, taxation des Gafam et de l'ensemble des multinationales, développement des comités d'entreprise au niveau européen, obligation de la présence de salariés dans les conseils d'administration.
- 4/ Un budget participatif décidé au niveau des territoires
- 5/ Le financement de la Recherche et développement
- 6/ un accord de Brexit autour du maintien du Royaume-Uni dans l'union douanière.

Doit-on être ambitieux ou céder aux populistes et stagner ?

Résumé

Les résultats électoraux récents, les problématiques environnementales, les crispations migratoires et la progression de la pauvreté depuis la crise confirment une Europe à la croisée des chemins.

Les problématiques auxquelles vont faire face les Etats-Membres dépassent largement les débats de ces dernières années. Ne pas répondre à ces problématiques, c'est permettre aux populistes de l'emporter en désignant des boucs-émissaires faciles ou en promettant de résoudre les difficultés par des solutions simplistes et fausses.

Les partis progressistes devront donc débattre et faire des propositions sur les enjeux des trente prochaines années, et ne pas s'enfermer dans des sujets qui paraîtraient mineurs par rapport aux inquiétudes des citoyens et citoyennes.

Les enjeux sont développés en trois axes majeurs. Le premier englobe la redéfinition d'un modèle pour les classes moyennes qui assure en même temps une meilleure lutte contre la pauvreté. Le second enjeu est l'accompagnement des salariés, des territoires et des entreprises dans les transitions à venir, tout en octroyant davantage de place aux salariés dans les décisions des entreprises. Le troisième défi est celui des valeurs et de la démocratie : ne plus rejeter l'autre, soutenir les pays en voie de développement ou poursuivre la démocratisation de l'Europe.

Les Européens ne veulent pas quitter l'Union Européenne et c'est une satisfaction. Cependant, la confiance dans les institutions européennes est très réduite. Malgré ses nombreux pouvoirs, le Parlement Européen est aussi confronté à ce discrédit généralisé, ce qui risque de limiter la participation aux élections. Or, une forte mobilisation à ces élections du Parlement européen donnerait un poids politique plus important à cette instance démocratique face aux Conseils des chefs d'Etats, dont l'objectif premier est de représenter l'intérêt national de leur Etat. Ce constat conduit à une exigence accrue pour les partis politiques dans leur mode de fonctionnement pour inciter à une forte mobilisation des électeurs. Une primaire ouverte organisée par chaque parti pour désigner son candidat à la Commission Européenne, le « Spitzenkandidat », était donc une nécessité absolue, malheureusement les choix effectués par les partis politiques ont été autres.

Des débats récents et passés nécessaires, mais très éloignés des enjeux à venir

La campagne pour l'élection européenne du 26 mai 2019 est un moment clé pour débattre de l'Union de plus en plus étroite des peuples de l'Europe que nous voulons construire.

705 eurodéputés seront élus dans les 27 Etats membres, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée possible en vigueur du Brexit en mars 2019, pour autant que le rejet par la Chambre des communes, le 15 janvier 2019 au soir du projet de traité de retrait, longuement négocié entre la Première ministre et la Commission européenne, et de la déclaration politique sur les relations futures entre l'Union et le Royaume-Uni, ne crée pas une période d'incertitude sur les décisions prises par les Institutions européennes, il n'y aura plus de députés britanniques. L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit Etats membres, qui étaient sous-représentés démographiquement. C'est le cas de la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.

Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'Union européenne. C'est le cas lorsque les textes concernent les vingt domaines pour lesquels le Parlement est compétent : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement ou encore l'agriculture en font partie. Les députés établissent également, en négociant avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne. L'avis du Parlement est aussi pris en compte dans une cinquantaine de domaines où il n'est pas décisionnaire, comme le droit de la concurrence. Il peut enfin opposer un veto dans 16 domaines, comme l'adhésion d'un nouvel Etat membre de l'Union ou la signature de traités internationaux. Cette dernière situation s'est par exemple produite en 2012, lorsque le Parlement a refusé la signature de l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA), vivement critiqué par les défenseurs des libertés numériques.

L'enjeu de l'élection européenne sera de faire comprendre que le destin des peuples européens est lié au projet européen, comme « la pédagogie de la douleur » au sujet du Brexit est en train de le démontrer pour les Britanniques. La question de la survie de la construction européenne, telle que nous la connaissons, sera au cœur de la campagne électorale dans un contexte de poussée eurosceptique, voire europhobe, constaté au fil des dernières élections nationales et locales. De nombreux citoyens ont le sentiment, souvent fondé, que l'Union ne pèse pas assez dans le monde, qu'elle est trop dépendante en matière énergétique et de défense, qu'elle prend du retard au plan technologique, qu'elle est devenue ingérable, même après le retrait du Royaume-Uni. Mais que seraient aujourd'hui chacun des 27 Etats membres sans l'Union ? Que pourraient-ils devenir, pris isolément, à la merci d'un protectorat américain, russe voire chinois ?

Mais le dernier baromètre de la confiance politique établi par le CEVIPOF et publié le 10 janvier 2019 et le recul de dix ans qu'il offre montrent des signes inquiétants qui appellent une réflexion. Le taux de confiance dans les députés européens est descendu à 29 %, un point au-dessus du Président de la République, contre 60 % pour le maire, le seul acteur élu et de gouvernement qui dépasse la barre des 50 %. Seulement 31 % des personnes interrogées (en baisse de 3 points) se déclarent autant européennes que françaises, 6 % ont le sentiment d'appartenir avant tout à l'Europe, 40 % (en baisse de 5 points) considèrent que l'appartenance de la France à l'Union européenne est une bonne chose. 42 % sont europhiles, mais 22 % ne se prononcent pas, 23 % sont eurosceptiques et 13 % sont indécises. Surtout la construction européenne est perçue comme étant responsable en France de la réduction du niveau de protection sociale (à 70 %), de la montée du chômage (à 69 %), de l'augmentation du nombre d'immigrés (61 %) et de la perte de notre identité et de notre culture (à 58 %).

La seule réponse possible à la montée de l'idéologie populiste et xénophobe est de démontrer que l'Union est à la fois le seul garant possible de la paix, le seul moteur économique de la zone et le seul moyen de lutter contre les inégalités et de maintenir la cohésion entre ses membres. Avec une dette publique qui atteint près de 100 % du PIB, il serait coupable de faire croire que la France peut faire cavalier seul en Europe.

La seule réponse possible à la montée de l'idéologie populiste et xénophobe est de démontrer que l'Union est à la fois le seul garant possible de la paix, le seul moteur économique de la zone et le seul moyen de lutter contre les inégalités et de maintenir la cohésion entre ses membres. Il serait coupable de faire croire que la France peut faire cavalier seul en Europe.

Pour survivre, l'Union doit à la fois renforcer sa capacité d'action et de protection et gagner la bataille du discours. Donald Tusk, de passage à Paris après l'entrée en fonction du Président de la République, le 17 mai 2017, déclarait : « Etre patriote n'est pas contraire à l'affirmation d'une Europe unie est souveraine. (...) Les extrémistes et les populistes tirent parti du climat actuel d'incertitude et d'angoisse pour bâtir un modèle de sécurité fondé sur les préjugés, l'autoritarisme et la haine organisée. Notre réponse doit être claire et déterminée ».

Comme l'analyse très bien Luuk Van Middelaar dans son dernier ouvrage *Quand l'Europe improvise*, les gouvernements et les institutions prennent chaque jour des décisions qui influencent le destin commun de l'ensemble européen. L'opinion publique le comprend bien, qu'il s'agisse qu'il s'agisse de l'euro, de la Grèce, de l'Ukraine ou de Schengen. En ces décisions, réponses communes aux besoins du moment, naissent d'un choc de convictions qui doit être rendu accessible à tous, expliqué et justifié.

Les conséquences de cette mutation doivent être intégrées par le Parlement européen : il lui appartient de ne plus limiter son champ d'intervention à la fabrication des règles communes

mais de contrôler effectivement la Commission et de demander compte au Conseil européen, c'est-à-dire aux chefs de gouvernement –en France, le Premier ministre - sur les choix politiques qu'ils font collectivement pour l'Europe. Par ailleurs, tant qu'il ne sera pas possible d'organiser une ou des oppositions au sein de l'Union, celles-ci se mobiliseront contre elle. En l'absence de réformes profondes, démocratiquement approuvées par les peuples qui doivent s'impliquer dans le contenu et la mise en œuvre des changements à opérer, l'Union européenne risque de devenir une coquille vide dont les Etats membres et les citoyens continueront à s'éloigner, au profit des populistes. De fait, la seule manière de lutter contre la montée des extrêmes est de cesser de traiter nos concitoyens comme des spectateurs passifs ou des consommateurs de produits et de services issus des règles communes du marché unique mais de les considérer comme des acteurs de l'espace public européen. Sauvons l'Europe entend y contribuer.

La décennie de crise que vient de connaître l'Union et à laquelle elle n'était pas préparée s'est pourtant traduite par une profonde mutation institutionnelle. A l'Europe des règles et des normes, pilotée par la Commission européenne sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union européenne, s'est progressivement substituée une Union des dirigeants européens qui se coalisent pour traiter ensemble les questions les plus brûlantes, le plus souvent dans l'urgence. Ce fut le cas de la crise bancaire de 2008, puis de la crise grecque à partir de 2010, enfin de la crise de l'euro de 2011-2012 qui va conduire à un renforcement des disciplines budgétaires, à une politique monétaire innovante et à la mise en place d'un mécanisme de surveillance unique. Ce fut aussi le cas de la crise ukrainienne qui conduisit aux accords de Minsk, de la crise des migrants, dont le paroxysme a été l'année 2015 avec un doublement du nombre de demandeurs d'asile, ou encore du Brexit et de la crise atlantique.

Dès lors le débat démocratique ne doit pas se faire autour des thèmes passés, car ces débats furent importants en eux-mêmes mais, au bout du compte, sont mineurs par rapport aux problématiques auxquelles l'Europe est confrontée. Sans doute ces débats furent-ils nécessaires : oui, il fallait sauver la Grèce, oui, il fallait faire l'Union Bancaire, oui, il fallait utiliser le levier de l'antidumping contre l'optimisation fiscale d'Apple en Irlande. Ainsi, le bilan de Juncker fut nuancé, mais incontestablement positif par rapport à la décennie perdue de Barroso (2004 – 2014).

Mais son bilan et les débats passés et présents sont à mille lieues des enjeux à venir.

Par exemple, les débats sur la rigueur ou la relance européenne sont derrière nous. D'une part, parce que nous sommes sortis de la rigueur. Même la Grèce est enfin sortie de la tutelle de la Commission Européenne. Elle connaît toujours des contraintes budgétaires fortes, mais peut enfin commencer à envisager des améliorations sociales. Surtout, ce débat doit être derrière nous, car la réponse budgétaire ne fut qu'un palliatif à des problèmes structurels existants.

Les débats du moment sur l'accueil des migrants de l'Aquarius doivent être mis en regard des enjeux des migrations internationales et de la charge qui pèse sur les pays qui sont en première ligne. Entre 2000 et 2013, le nombre de migrants a progressé de 57 millionsⁱ (la majeure partie des flux migratoires ne concerne pas l'Europe), on est bien loin des 800 migrants de l'Aquarius et le discours populiste de fermeture des frontières est une aberration, car qu'on le veuille ou non, la pauvreté, le manque d'eau dans certains territoires, les guerres, le réchauffement climatique seront d'importants facteurs de migrations internationales à venir. Le manque d'espoir de développement économique et social dans certains pays du Maghreb conduit une partie de cette jeunesse éduquée à rêver d'un avenir meilleur de l'autre côté de la Méditerranée.

Les enjeux financiers dépasseront largement la problématique d'un plan d'investissement Juncker. Le Plan Juncker avait pour objectif de mobiliser pour 500 milliards d'euros d'investissementⁱⁱ et des mesures en cours souhaitent porter ces montants à 650 milliardsⁱⁱⁱ. Ainsi ce plan Juncker a eu le mérite d'exister, mais ces effets furent réduits. Surtout, preuve de l'inadéquation entre le plan Juncker et les enjeux de la finance, les actifs sous gestion s'élèvent à près de 20 000 milliards en Europe^{iv} et interrogent sur la manière d'orienter l'épargne vers des investissements nécessaires à l'économie.

La transition écologique nécessitera des milliards d'investissement. Si les Etats membres se contentaient de discuter le bout de gras sur leur contribution nette ou sur une évolution mineure du budget de la Politique agricole commune, l'Europe, mais surtout les Etats-Membres, ne pourraient répondre aux enjeux environnementaux du monde à venir.

Ainsi, tous ces exemples montrent que l'Europe et les Etats membres sont face à un choix : soit ils sont capables de prendre à bras le corps les véritables défis et ainsi répondre aux inquiétudes et problématiques nationales, soit nous serons condamnés à une stagnation avec des gouvernements populistes.

Alors, quels devront être les débats et propositions lors de cette élection européenne ?

Les transformations du monde en cours sont le point de départ de la réflexion. Sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible d'en citer de nombreuses. La Chine pourrait devenir le centre géopolitique et économique mondial par sa maîtrise de certains minéraux et terres rares indispensables au développement de la voiture électrique et des produits du numérique. La France qui est passée derrière l'Inde en termes de PIB global n'est plus qu'à la 7^{ème} place au niveau mondial et même à la dixième place en parité de pouvoir d'achat et à la 28^{ème} place en termes de PIB par habitant. La population mondiale progressera de 30% d'ici 2050^v, avec notamment un doublement de la population en Afrique^{vi}. Le réchauffement climatique s'accroît. La menace sur la biodiversité s'aggrave. Sur le plan économique, la croissance annuelle restera réduite en Europe. En effet, les gains de productivité s'essouffent. Les outils conjoncturels, comme les expédients trumpistes (baisse massive des impôts), trouveront plus ou moins rapidement leurs limites. Dans le même temps, le

vieillessement de la population en Europe va créer une progression des métiers de service et des besoins de financement.

A ces transformations de long terme, des évolutions de court terme sont plus qu'inquiétantes : la pauvreté a progressé en Europe avec la crise, notamment parmi les mineurs^{vii}.

Aux transformations environnementales, économiques, démographiques ou géopolitiques de long terme à anticiper, des évolutions de court terme sont plus qu'inquiétantes : la pauvreté a progressé en Europe avec la crise, notamment parmi les mineurs

Ainsi, ces contraintes environnementales, sociales, sectorielles, économiques ou démographiques sont les principaux enjeux des 30 prochaines années. Le choix entre les politiques à mener pour y répondre devront guider les débats de cette élection européenne et permettront de dessiner les clivages entre la gauche radicale, les progressistes, les sociaux-démocrates européens, les écologistes, les libéraux, les conservateurs et les populistes extrémistes. Suivant les sujets et les propositions, ils définiront également des alliances et des combats communs entre ces différents camps politiques.

Une élection du Parlement européen difficile : des primaires ouvertes comme première solution

Cette élection du Parlement européen s'annonce difficile. Un facteur supplémentaire au décalage entre les débats politiques et les enjeux est l'absence de confiance dans l'institution même du Parlement Européen : seulement 33 % des européens en ont une image positive. Pire, en France, cette confiance n'atteint que 20 %^{viii}. Comment inciter des électeurs à voter pour une institution dans laquelle ils ne croient pas, quand bien même ils trouveraient l'appartenance de leur pays à l'Union Européenne positive (41 % en France)^{ix} ?

Le manque de confiance dans le Parlement Européen ne laisse pas de surprendre, alors même que le Président de la Commission Européenne est directement issu du résultat des urnes et étant donné l'importance des compromis entre le Parlement, la Commission et le Conseil lors de la mise en œuvre de la codécision.

Ce manque de confiance ne laisse pas de surprendre, alors même que le Président de la Commission Européenne est directement issu du résultat des urnes et l'importance des compromis entre le Parlement, la Commission et le Conseil lors de la mise en œuvre de la codécision. Mais jusqu'à quel point les citoyens français comprennent-ils qu'en votant aux

élections européennes, ils désignent le chef de la Commission ? Cette innovation récente est-elle déjà si présente dans les esprits ?

Une première solution pour combler le fossé entre le Parlement Européen et les citoyens aurait consisté à ce que les partis politiques proposent à leurs sympathisants de désigner leur tête de liste européenne, par un mécanisme de primaires ouvertes. Ces primaires ouvertes pour les « Spitzenkandidaten » seraient un outil démocratique fort, pour permettre la désignation la plus démocratique possible du futur Président de la Commission Européenne et adresseraient aux citoyens un message sur lequel on ne peut se méprendre : le pouvoir se joue là.

Par ailleurs, les Citoyens se méfient d'une Europe libérale, dirigée par une Commission qu'ils voient comme soumise aux lobbys financiers et aux multinationales. Leur confiance est ébranlée par la signature du traité de Lisbonne, qui avait outrepassé le refus du traité constitutionnel européen en France et aux Pays-Bas.

Il sera compliqué de faire campagne dans ces conditions, et un discours sur « vive les fonds Feder qui financent des investissements dans les territoires », bien qu'indispensable, sera bien loin de contrebattre une vision si négative. La nécessité d'une meilleure médiatisation des débats politiques au Parlement Européen pourrait contrebalancer cette vision négative, et signaler là aussi que l'Europe n'est pas un bloc mais qu'elle oppose des visions distinctes entre lesquelles les citoyens ont à trancher. C'est l'objet de la campagne « Plus d'Europe à la Télé ».

Il faudrait aussi organiser le débat sur les enjeux européens dans la vie quotidienne. Or avec des listes nationales élues à la proportionnelle, on est loin du scrutin majoritaire à deux tours qui prévaut pour l'élection présidentielle, les élections législatives et les élections locales, et qui crée une proximité avec les électeurs. Dans ce contexte il paraît souhaitable de réfléchir à la constitution dans chaque région d'une assemblée régionale européenne composée d'élus au suffrage universel à deux tours et chargée d'élaborer des recommandations sur les sujets en débat dans les enceintes européennes. Les députés européens se partageraient l'ensemble des 17 régions et viendraient rendre compte devant cette nouvelle assemblée élue au suffrage universel chaque trimestre de l'état d'avancement des textes européens en discussion. Dans une première approche, les conseils régionaux pourraient jouer ce rôle d'assemblée consultative.

Redéfinir un modèle pour les classes moyennes et populaires européennes

Selon l'observatoire des inégalités, la France est l'un des pays d'Europe où le taux de pauvreté est parmi les plus faibles. Il s'élève à 6,8 % en 2015. Seule la Finlande a un taux sensiblement plus faible, à 5 %. L'Allemagne et le Royaume-Uni se situent à 10 % environ, soit 50 % de plus que le niveau français. En Italie (14 %) et en Espagne (15,5 %), il est plus de deux fois supérieur à celui de la France. En 2015, 2,4 % de la population était pauvre et l'avait été au

moins deux années au cours des trois années précédentes. Seuls, la Norvège (1,9 %), la Finlande (1,9 %) et le Danemark (0,6 %) font mieux. Le Royaume-Uni se situe à 3,9 %, ce qui est bien meilleur que l'Allemagne (5,5 %). Le taux de pauvreté persistante est supérieur à 8 % en Espagne, comme en Italie. Au bout du compte, non seulement la pauvreté est plus faible en France, mais les personnes pauvres en sortent plus vite qu'ailleurs. Les pays qui font mieux que nous – en Europe du Nord – sont tous de plus petite taille et n'ont pas le même passé industriel et migratoire. Cela ne veut pas dire qu'il faille se contenter de ce bon résultat. Il existe bien une pauvreté structurelle, notamment chez les personnes âgées, handicapées ou très peu qualifiées qui ont peu de moyens de sortir de la pauvreté.

Les inégalités de revenus n'ont que faiblement progressé en France. Cependant, sur la période 2006-2016, le coefficient de Gini a augmenté de 0,27 à 0,29, au même niveau que l'Allemagne qui, partant d'un point plus haut, a au contraire réussi à réduire ce coefficient sur la période. Mais ces résultats placent la France et l'Allemagne dans une position intermédiaire entre les pays du nord, plus égalitaires, et les pays du Sud auxquels s'ajoutent le Royaume-Uni et la Roumanie, nettement plus inégalitaires. Il s'y ajoute une forte croissance des inégalités de patrimoine bien documentée par les travaux de Thomas Piketty.

Il n'existe pas de définition du terme « classes moyennes » qui fasse consensus. En effet, les classes moyennes se définissent relativement aux positions extrêmes de la hiérarchie sociale : l'élite d'un côté, les classes populaires de l'autre et les classes moyennes « entre les deux ». Une première approche consiste donc à utiliser les indicateurs d'inégalités, et notamment le système des déciles, pour définir ce qui correspond à la moyenne. On peut ainsi considérer comme Eric Maurin et Dominique Goux (*Les nouvelles classes moyennes*, 2012) que les classes moyennes correspondent à environ la moitié de la population : les déciles 1 et 2 correspondent aux 20% les plus pauvres (en niveaux de vie), donc aux classes populaires ; les 50% du dessus correspondent aux classes moyennes quand les trois derniers déciles forment l'élite. Les classes moyennes seraient donc une population répartie de part et d'autre du revenu médian.

La conjonction d'une croissance faible et de rapports salariaux davantage favorables au capital augmente les inégalités, car les possesseurs de capital sont les personnes les plus aisées, qui vont avoir la possibilité d'investir à l'étranger pour obtenir de meilleurs rendements et de bénéficier d'une hausse de la part de la valeur ajoutée qui revient dans l'entreprise (aujourd'hui autour de 35% contre moins de 25% à la fin des Trente Glorieuses).

Les classes moyennes, en particulier les classes moyennes inférieures dont le salaire est proche du SMIC voient donc leur pouvoir d'achat stagner : si l'inflation est faible et stagne, c'est encore plus vrai des salaires si bien que le sentiment de ne pas progresser peut être très prégnant. Cela peut alors engendrer un sentiment de déclassement.

Ce sentiment s'appuie tout d'abord sur un fort déclassement résidentiel qui touche, selon Chauvel, particulièrement les classes moyennes. En effet l'inflation du prix des logements

(neufs ou anciens, à louer ou à l'achat) est particulièrement importante en France, notamment dans les grandes métropoles. Ainsi, le revenu médian ne permet plus de louer (et encore moins d'acheter) dans les centres des grandes villes. Les classes moyennes sont repoussées dans les périphéries (les banlieues résidentielles), dans ce que M. Cartier et alii ont appelé « la France des petits moyens » (2009). Dès lors, une nouvelle inégalité se fait jour entre propriétaires et locataires.

Le déclassement est aussi scolaire. L'analyse de Chauvel repose sur une comparaison intergénérationnelle statistique de plusieurs diplômes et notamment du bac général. S'il permettait encore largement d'accéder aux professions intermédiaires, voire au statut de cadre lorsque Bourdieu et Passeront écrivaient *Les Héritiers* (1964), la possession du seul bac général ne donne aujourd'hui plus accès, dans la majeure partie des cas, qu'au statut d'employé ou d'ouvrier. Cet état de fait doit être rapproché de la massification scolaire, pourtant intrinsèquement positive : en augmentant très fortement les populations diplômées sans que le nombre de postes qualifiés évolue en conséquence, on a créé selon Marie Duru-Bellat une « inflation scolaire » (2006) qui conduit à une dévalorisation des titres scolaires, donc un déclassement. Cela induit que certains individus sont surdiplômés par rapport au poste qu'ils occupent : c'est le phénomène de surqualification. Le rendement privé du diplôme diminuerait.

Les enquêtes de l'INSEE (enquête FQP) permettent d'objectiver ce déclassement, soit à travers l'étude des tables de mobilité (dans ce cas, le déclassement concerne environ un quart des actifs au sens strict, mais davantage si l'on inclut les mobilités de statut), soit, dans une approche plus subjective, en interrogeant les enquêtés. On observe alors que le sentiment de déclassement atteint en moyenne 30 à 40 % des individus, et touche très fortement les enfants de cadres (près de 50 % déclarent se sentir déclassés par rapport à leurs parents). On peut ajouter à ces arguments le fait que les classes moyennes sont particulièrement menacées par la robotisation : en effet, comme le montre E. Maurin et D. Goux, leurs diplômes sont moins généralistes et moins poussés que ceux des cadres et des classes supérieures. Il s'agit souvent d'études supérieures courtes : BTS, DUT, licence professionnelle. Ces diplômes sont à la fois un avantage (ils ont beaucoup de « compétences spécifiques » au sens de Becker donc protégés, dans une certaine mesure, du chômage) et un handicap (si l'emploi occupé vient à disparaître, il est difficile d'en retrouver un équivalent dans une autre entreprise où l'on ne peut pas faire valoir ses compétences spécifiques : le déclassement menace).

La société française contemporaine est très éloignée de celle du XIX^{ème} siècle. A une société industrielle où une fraction capitaliste richissime emploie une immense classe ouvrière succède une société tertiarisée où un Etat-providence redistribue plus de la moitié des richesses produites avec une Sécurité sociale qui protège une immense classe de salariés des accidents de la vie, le tout dans un contexte d'accès massif à l'éducation et à la consommation. L'avènement d'internet et de « l'Homme pluriel » (Lahire) multi-socialisé

brouille les frontières de classes traditionnelles et accentue le constat d'un fort déclin de la conscience de classe.

Cependant, ce processus est partiellement remis en question depuis la fin des Trente Glorieuses et la remontée des inégalités des années 1980 et spécialement depuis le milieu des années 2000, qui fragilise une part croissante de la population. Il ne fait aucun doute que, dans une société en croissance faible où les inégalités augmentent, les perspectives dynamiques des individus appartenant aux classes moyennes sont plus fragiles que celles de leurs aînés. C'est vrai en particulier pour les jeunes, fortement touchés par le chômage. D'une part, les évolutions de carrière sont plus lentes : la stagnation sociale est donc plus répandue. D'autre part, le risque de déclassement est réel, même si son ampleur dépend fortement de la méthodologie retenue. Cela pose un véritable défi politique dans un contexte individualiste marqué par une défiance importante entre groupes sociaux.

Dans ce contexte, la redéfinition d'un modèle pour les classes moyennes s'avère indispensable, pour plusieurs raisons. La contrainte environnementale limitera la société de consommation. Les contraintes de pouvoir d'achat ne permettent plus à la classe moyenne de penser une amélioration de ses conditions de vie dans une société de consommation. Enfin, les transitions à venir entraîneront des mobilités géographiques qui seront contradictoires avec le modèle de l'accès à la propriété.

Les contraintes environnementales, accès aux ressources, débat sur l'urbanisation intensive, émissions de gaz à effet de serre réinterrogent profondément le modèle de la classe moyenne basée sur une société de consommation : accès à une automobile, à une maison individuelle, à sa télévision, à son smartphone. C'est la première cause, qui oblige à penser un autre modèle pour la classe moyenne.

Les causes économiques sont la deuxième raison. Jusqu'à présent, la classe moyenne a été confrontée à des difficultés multiples : hausse des dépenses contraintes (notamment celles du logement), anémie du pouvoir d'achat. Ces deux contraintes mettent la classe moyenne dans une impasse, lorsqu'il faut rester dans le modèle d'un accès toujours accru à la consommation.

En France, le pouvoir d'achat progresse faiblement, en raison d'une croissance plus réduite qu'hier. En effet, la hausse du revenu de la classe moyenne est très proche de celle de la croissance du PIB depuis le début des années 1990. Ainsi nous ne sommes pas dans la situation américaine où le revenu médian s'est stabilisé, malgré la progression dynamique du PIB, car les inégalités ont moins progressé aux dépens des classes moyennes. Une lutte contre les inégalités est ainsi nécessaire à la fois pour des raisons de principe et pour un partage équitable du financement du modèle social. Cependant, en Europe, une réduction des inégalités ne permettra que marginalement de relancer le pouvoir d'achat de la classe moyenne.

De plus, les transitions signifient des fermetures d'usines, des secteurs d'activités qui disparaissent, d'autres qui se créent. Ce sont autant de mobilités individuelles : géographiques, de formation, de secteur d'activité. Mais si les mobilités géographiques doivent s'accroître, faut-il vraiment favoriser le modèle de l'accès à la propriété, qui conduit à ancrer la population dans un territoire ? Sans remettre en cause ce tabou, un rapport de l'Inspection Générale des Finances préconise d'intégrer la mobilité professionnelle dans les objectifs de la politique du logement.^x Par ailleurs, 800 000 personnes ne peuvent accéder financièrement à un logement^{xi}. Ces personnes, contrairement à l'idée reçue, n'ont pas besoin que soient construites des habitations, mais surtout d'un soutien financier.

En définitive, si le modèle de la classe moyenne (consommation individuelle et accès à la propriété immobilière) n'est pas réinventé, la classe politique traditionnelle ne pourra pas répondre à l'inquiétude et les populistes n'auront plus qu'à cueillir les fruits de la colère en désignant un coupable tout simple, le migrant.

Des solutions pour la classe moyenne et une lutte contre la pauvreté

C'est donc d'abord la question de la classe moyenne qui sera prégnante lors de ces élections. En effet, la classe moyenne se détourne des partis dits de gouvernements face aux défis évoqués précédemment et aux difficultés financières décrites plus haut. La question de la pauvreté y est directement liée avec la peur du déclassement.

Une première réponse est de mettre en place de vrais mécanismes de lutte contre la pauvreté, pour éviter qu'un passage du statut de classe moyenne à celui de pauvre ne soit trop effrayant et trop brutal : attribuer une allocation familiale à tous les enfants européens (y compris le premier), débiter la mise en place d'un revenu d'existence sans condition sur les pratiques du ménage ou de l'individu. Sur ce dernier point, rendre le RSA conditionnel à une démarche d'insertion est contreproductif. Ce revenu deviendrait universel, seulement dans un second temps pour commencer par les « *citoyens les plus exposés à la violence de la modernisation socioéconomique contemporaine* »^{xii} comme le propose une note de la fondation Jean Jaurès, accompagner le maintien dans le logement plutôt que de se contenter de l'hypocrite trêve hivernale, mettre en place une politique de « logements d'abord » plutôt que des aides conditionnelles^{xiii}. L'effacement des dettes en cas de saisie de l'immobilier par les banques est également une nécessité : la banqueroute personnelle comme droit européen universel. Les solutions possibles sont donc multiples et, d'autant, plus nécessaires à mettre en œuvre que la pauvreté a augmenté depuis la crise de 2008.

L'effacement des dettes en cas de saisie de l'immobilier par les banques est également une nécessité : la banqueroute personnelle comme droit européen universel.

La seconde réponse est plus directement spécifique à la classe moyenne et passe par quatre niveaux : politique des revenus centrée sur les classes moyennes, maintien et

développement du modèle social, accompagnement dans les transitions auxquelles feront face les classes moyennes. Le quatrième niveau est plus complexe, car il nécessite de sortir de la société de consommation/possession pour passer à une société de consommation/partage/sobriété.

Il s'agit d'abord d'avoir une politique active en faveur du revenu disponible des classes moyennes. La première étape consiste à permettre à la puissance publique de taxer les plus riches à hauteur de ce qu'ils doivent^{xiv} contribuer pour éviter que les impôts ne reposent uniquement sur la classe moyenne^{xv}. C'est l'idée de Piketty, lorsqu'il écrit qu'il faut « *permettre à une puissance publique européenne d'imposer les acteurs économiques les plus puissants au moins autant que les plus modestes* ». Cette exigence est justifiée par le fait que la difficulté à taxer le capital conduit à une surtaxation du travail. Or, une étude récente de Natixis confirme qu'une taxation du travail contribue directement à un taux de chômage élevé^{xvi}. La première étape pour une meilleure taxation du capital est en cours. La fin du secret bancaire a contribué à réduire la fraude fiscale, la lutte contre certains accords de taxation (Apple en Irlande) permet de lutter contre les mécanismes d'optimisation fiscale les plus agressifs et la réflexion sur l'assiette de l'impôt sur les sociétés continue. Il faut mener à son terme ce chantier de la lutte contre l'optimisation fiscale, notamment avec une meilleure définition du lieu d'exercice de l'activité des entreprises^{xvii}. C'est tout l'enjeu de la définition d'un établissement stable dans une économie numérisée sans frontières. L'étape suivante consistera à définir un impôt minimum sur le capital (très mobile par essence depuis la directive de 1990 qui a permis la libre circulation des mouvements de capitaux sans harmonisation fiscale préalable) et sur l'impôt sur les sociétés. L'autre méthode consiste à permettre aux Etats Membre de taxer le capital ou le revenu à partir d'un certain seuil suivant la nationalité et non plus selon le principe de résidence.

Il faut mener à son terme ce chantier de la lutte contre l'optimisation fiscale, notamment avec une meilleure définition du lieu d'exercice de l'activité des entreprises

Le second enjeu consiste à maintenir un modèle social collectif et à le faire progresser dans les Etats où il est encore peu présent. En premier lieu, les réformes du système de retraite ne doivent pas accroître les taux de pauvreté des seniors. Or, jusqu'à présent, l'allongement de la durée de cotisation a eu pour conséquence une augmentation du taux de chômage des seniors et de la pauvreté des plus de 55 ans (et donc le nombre de retraités, le plus souvent des femmes, qui n'ont pas une carrière complète). La mise en place d'un revenu d'existence pour les seniors (recouvrant partiellement le système de retraites^{xviii}) est donc une réponse politique. Un mécanisme d'assurance chômage européen (pour pallier les situations de crise) permettrait aussi de sécuriser un revenu. Par exemple en Italie, le Mouvement 5 étoiles prônait la mise en place d'un revenu d'existence, mais sa traduction concrète dans le programme gouvernemental fut une assurance-chômage (quasi inexistante en Italie^{xix}). L'exemple italien montre que la faiblesse du modèle social se traduit facilement en cas de

crise par l'arrivée au pouvoir des populistes dans un Etat membre. Une proposition permet de penser une telle assurance chômage au niveau européen sans transfert entre les Etats membres et peut donc être mise en place rapidement^{xx}.

La mise en place d'un revenu d'existence pour les seniors (recouvrant partiellement le système de retraites) est donc une réponse politique aux réformes des retraites qui allongent la durée de cotisation. Un mécanisme d'assurance chômage européen (pour pallier les situations de crise) permettrait aussi de sécuriser un revenu.

Le troisième niveau consiste à considérer que les transitions (géopolitiques, environnementales, digitales) auront des impacts majeurs sur les individus et qu'il est nécessaire de les accompagner par des fonds structurels européens (accompagnement des salariés dans les territoires en mutation sectorielle). Le modèle théorique existe déjà : il s'agit du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation^{xxi}. Celui-ci n'est que temporaire jusqu'en 2020 et s'élève à moins de 100 millions € par an, ce qui correspond à moins de 20 000 salariés par an pour l'ensemble de l'Union Européenne. Ce fonds n'est pas à la hauteur des enjeux. Par exemple, la seule fermeture de Fessenheim aurait un impact sur l'emploi dans le territoire concerné de près de 2 000 personnes, en comptant l'ensemble des emplois induits par la population présente^{xxii}. Afin d'empêcher les groupes de faire jouer la concurrence entre Etats membres dans un chantage à la fermeture, les négociations de restructurations multisites devront être communes aux Etats membres concernés, sous l'égide de la Commission, comme cela s'est passé dans les années 70 et 80 pour le charbon et l'acier.

La dernière réponse est plus complexe, car elle touche à des enjeux de représentation sociale et sociétale sur notre économie de consommation. C'est aussi le rôle du politique que de décrire le modèle individuel qui est viable et celui qui n'est pas collectivement pertinent. Et le politique devra indiquer que le modèle pertinent est celui du partage, de la location. Des mécanismes d'incitation sont évidemment possibles : TVA à taux réduit pour les métiers de la réparation ou autres mécanismes fiscaux, nouvelles réglementations envers les commerçants pour imposer la fin du suremballage. Mais sans une intervention plus directive (et donc expliquée), ces mécanismes seront voués à l'échec. Certaines phrases du passé sont parfois bien utiles à ressortir : « *libre concurrence autant que possible, planification autant que nécessaire* » (SPD – 1959, Karl Schiller, économiste au SPD)^{xxiii}. Cette planification, à construire au nouveau européen, doit-elle s'appliquer à l'accès à des biens individuels, ce qui irait en opposition complète avec notre société de consommation depuis 1945 ?

Pour prendre un deuxième exemple sur ce modèle de consommation à réinventer, la consommation de protéines issues du monde animal doit être réduite pour respecter nos engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (avec des écarts très importants entre la viande bovine, les œufs et la volaille) et permettre l'alimentation de tous en Europe et dans le monde. S'il est possible de favoriser l'alimentation végétale dans la

restauration collective, faudra-il limiter la taille des steaks hachés dans les hamburgers ? Sur la consommation de poissons, l'Union Européenne peut avancer dans la voie d'une pêche responsable – ce qu'elle fait après la catastrophique politique de la pêche des années 1990. Mais si les européens ne consomment pas moins de poissons, nous n'aurons que transféré les problématiques environnementales sur les autres mers du globe^{xxiv}.

Accompagner les transitions numériques et environnementales, tout en donnant plus de places aux salariés dans les entreprises

La transformation du monde va également toucher l'économie et de nombreuses filières, ce qui va accroître les difficultés sur une situation anxiogène. De nombreux secteurs d'activité devront modifier leurs méthodes et processus de production. Le coût et les besoins de financement pour l'économie européenne seront importants. Sauvons l'Europe a ainsi participé à l'appel pour un pacte finance climat Européen^{xxv}. Il s'agit de financer massivement la transition environnementale, via un impôt européen de 5 % sur les bénéfices et par un emprunt de la BCE. Au-delà de cette création monétaire, l'orientation de l'épargne vers le financement des investissements en faveur cette transition sera une nécessité. La Commission Européenne débute un travail sur le périmètre des investissements verts^{xxvi}. Fort bien, mais cela risque d'être notoirement insuffisant. Aussi faudra-t-il être attentif à conditionner l'octroi d'une licence bancaire en Europe ou le label européen des fonds de pension en cours de constitution^{xxvii} à une gestion responsable et environnementale de l'épargne mobilisée.

Il faudra être attentif à conditionner l'octroi d'une licence bancaire en Europe ou le label européen des fonds de pension en cours de constitution à une gestion responsable et environnementale de l'épargne mobilisée.

Toujours sur le front de la régulation de la finance, la régulation du shadow banking est à améliorer. Le shadow banking recouvre les activités d'intermédiation financière (transfert de risque, transformation de maturité et / ou de liquidité, recours à l'effet de levier) qui, ayant lieu en dehors du cadre réglementaire de l'activité bancaire, ne sont pas soumises aux contraintes, ni ne bénéficient des garanties liées au statut de banque, tout en étant exposées à un risque de liquidité important. En 2017, un rapport du Conseil de stabilité financière avançait un capital équivalent à 92 000 milliards de dollars, soit près de 30 000 milliards de plus qu'en 2007, un an avant la crise des subprimes et l'écroulement du système.

Les régulateurs ne sont pas restés inactifs. Un des objectifs fixés par le G20, dont la mise en œuvre a été confiée au Conseil de stabilité financière et au Comité de Bâle, est de mettre davantage de transparence et de régulation dans le *shadow banking*. Mais beaucoup reste à faire compte tenu des risques systémiques que ces fonds véhiculent.

Quel que soit le mode de financement, c'est bien vers la création d'un fonds pour le financement des transitions sectorielles liées aux numériques ou à l'environnement qu'il faut aller.

Les méthodes de production devront être revues et c'est à une meilleure protection et à une place accrue des salariés dans les prises de décision à laquelle l'Europe doit s'atteler^{xxviii}. C'est le sens d'une tribune, parue dans le Monde et signée par 420 personnalités européennes, présentant cinq réformes. Les propositions les plus emblématiques portant sur l'organisation des méthodes de la production sont les suivantes : renforcement de la participation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises, alors que ce n'est le cas que dans le 44% des plus grandes entreprises de l'UE, création d'un devoir de vigilance à l'égard des sous-traitants.

Cette tribune propose également une modification des règles comptables pour mieux intégrer la durabilité. Cette durabilité s'inscrit dans la problématique de la responsabilité sociétale des entreprises. En France, le minuscule pas avant de la réforme portée par Bruno Le Maire est une vraie déception par rapport aux attentes, déjà réduites du rapport Notat.^{xxix}

Un droit européen fondamental du travail doit punir fortement et également, partout sur le territoire de l'Union, les atteintes graves aux droits des salariés, à la sécurité des travailleurs et à la représentation collective.

Un droit européen fondamental du travail doit punir fortement et également, partout sur le territoire de l'Union, les atteintes graves aux droits des salariés, à la sécurité des travailleurs et à la représentation collective.

Une étude a montré que la capacité collective à créer des richesses était bien plus une explication d'un chômage réduit que le taux de création d'entreprises. L'Europe pourrait être plus active dans le financement des formations pour ces secteurs en transition ou pour les métiers en tension. Elle pourrait aussi inciter les Etats-Membres à consacrer au moins 3 % du PIB à l'effort de recherche et développement.

Enfin, l'enjeu est d'accélérer la transition vers une politique agricole commune entièrement biologique. Le secteur agricole français fait face à des enjeux majeurs, aussi bien sur le plan environnemental (avec la pollution des eaux, l'érosion des sols et la perte de biodiversité), qu'économique (le secteur est en crise depuis plusieurs années), sociaux (plus d'un tiers des agriculteurs touchent un salaire inférieur au SMIC) ne parviennent pas tous à vivre décemment du produit de leur labeur) et sanitaires (les agriculteurs sont les premières victimes de l'utilisation des pesticides). Pourtant, des systèmes agricoles alternatifs existent. La production agricole en France contribue à la dégradation de l'environnement. Elle altère la qualité de l'air en générant 20% des émissions nationales de gaz à effet de serre, du fait de l'utilisation d'engrais, de serres chauffées, d'une forte mécanisation, etc. 93% des points de

contrôle des cours d'eau français sont contaminés par des pesticides, tout comme 70% des eaux souterraines. Le taux de matière organique du sol français ne cesse de diminuer ces dernières années et la biodiversité s'étiolle, les populations d'espèces liées aux paysages agricoles (pollinisateurs, oiseaux, petits mammifères, etc.) diminuent constamment.

Ne faut-il pas s'inspirer des exemples étrangers qui marchent et privilégier la qualité et la traçabilité des produits ? A cet égard l'exemple finlandais est intéressant à regarder. La production laitière y est restée extensive : « C'est un mode d'élevage qui ne maximise pas la productivité à court terme, qui utilise des pâturages et qui est bénéfique pour l'environnement ». Le modèle de ferme durable, baptisé « la symbiose agroécologique », a vu le jour et bénéficie déjà du soutien de l'Université d'Helsinki et du ministère de l'agriculture et de l'environnement finlandais. Il est le contre-exemple des fermes des mille vaches qui s'installent un peu partout en Europe. Il faut à la fois changer les mentalités, trouver des financements et mettre au point un modèle économique rentable. Lutte contre le réchauffement climatique rime avec biodiversité et localisme. Alors que les scandales sanitaires les plus récents ont été l'occasion, une nouvelle fois, de mettre en lumière le quotidien toujours plus difficile et précaire des agriculteurs français, Pour une autre PAC, plateforme constituée de 30 organisations françaises dont Agir pour l'Environnement, Terre et Humanisme, la Confédération paysanne ou encore Terre de liens, s'engage pour une réforme systémique du modèle agricole européen.

La PAC a été conçue dans les années 1960 pour répondre à un objectif relativement simple : produire une nourriture de qualité standard en quantité. Cet objectif devait permettre d'éviter les pénuries d'avant-guerre, mais surtout de développer une société de consommation en diminuant la part du budget des ménages qui était consacré à l'alimentation (le pourcentage du budget alloué à l'alimentation est ainsi passé de 35 % en 1960 à un peu plus de 20 % en 2015). Cela a été permis grâce à l'intensification de la production (mécanisation, utilisation de la chimie, etc.) qui a par ailleurs permis de libérer de la main d'œuvre pour l'industrie afin de produire de nouveaux biens de consommation. Pendant plusieurs décennies, les prix agricoles ont ainsi été encadrés au niveau national et européen afin de sécuriser le revenu des paysans et les inciter à investir dans la modernisation de leur ferme, indispensable à l'intensification. Mais si cette politique a permis d'atteindre les objectifs précités, ses effets négatifs se sont fait sentir à partir du milieu des années 1980 (surproduction, dégâts sur l'environnement, désertification rurale, etc.). Et si les réformes de la PAC se succèdent depuis 1992, pour tenter d'amender ses effets négatifs, le résultat en est surtout une fragilisation accrue de l'agriculture. La dérégulation de l'encadrement des prix, qui vise à ce que les agriculteurs soient en prise directe avec le marché mondial, a fragilisé de nombreuses filières, notamment d'élevage, ou dont les coûts de production sont trop élevés par rapport à leur prix de vente. Les paysans n'ont pas les moyens de peser dans la négociation des prix de vente face aux acteurs de l'aval, qui leur demandent de produire toujours plus pour toujours moins. Pour tenter de résoudre cette équation, ils cherchent à réduire leur coût unitaire de production et cela passe généralement par une recherche d'augmentation des

volumes. Ils entrent alors dans un cercle vicieux qui les mène au surendettement et à la course au gigantisme des exploitations. Ils perdent alors toute autonomie sur leur production, dépendant d'un côté de leurs multiples fournisseurs et créanciers et de l'autre, d'acheteurs peu soucieux de leur attribuer leur juste part de la valeur ajoutée.

De ce cercle vicieux il faut avoir le courage de sortir, ce qui passe sans doute par une intensification de l'effort de recherche, une plus grande souplesse dans le développement des expérimentations, un recensement systématique des bonnes pratiques dans le monde, y compris en Afrique, mais aussi par l'utilisation par l'Union européenne des mêmes armes que ses grands concurrents (anti-dumping, relèvement des droits de douane, sanctions contre les aides d'Etat, respect de normes de qualité, traçabilité des produits et amélioration de l'information du consommateur) et par la réduction des taxes sur la production et la consommation qui sont régressives.

La communication de la Commission européenne, publiée le 29 novembre 2017 sur l'avenir de la PAC après 2020 intitulée « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – pour une politique agricole commune flexible, juste et durable », contient à cet égard des avancées réelles. La principale tient à la volonté de simplifier les règles, de renforcer les compétences des États membres en matière de choix et de modalités d'affectation des ressources de la PAC afin d'atteindre des objectifs communs ambitieux dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre le changement climatique et de la durabilité). Le nouveau modèle d'exécution de la PAC, comme le soulignait le vice-président de la Commission chargé de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, Jyrki Katainen, prévoit une plus grande subsidiarité au profit des États membres; ces derniers sont invités à établir des plans stratégiques pour la PAC qui couvriront leurs actions au titre des piliers I et II, permettant ainsi de mettre en place un processus de simplification, une plus grande cohérence et un suivi des résultats.»

Europe puissante sur ces valeurs : un fonctionnement démocratique avec une voix qui porte dans le monde

L'Union n'est pas en train de devenir un Etat. Elle est et demeure une union d'Etats souverains. Encore faut-il se mettre d'accord sur ses objectifs, sur le projet qu'elle peut porter. Comme le souligne Hubert Védrine dans son dernier ouvrage « Comptes à rebours », le décalage entre les élites européennes et les peuples vient d'une vision différente de ce que doit être le projet. C'est une uniformisation par les normes pour les premiers et un moyen, pour les seconds, d'affirmer son identité, sa souveraineté, et d'avoir de la sécurité. Avec ces trois axes, il est possible, pour l'ancien ministre, de raccrocher les peuples à l'idée européenne. « Il faut aussi trouver une souveraineté autre que nationale, qui fasse en sorte que *l'Europe ne dépende pas de la décision des autres* ». Par exemple pouvoir continuer de commercer avec l'Iran sans représailles pour les entreprises européennes de la part des autorités américaines, et pouvoir promouvoir l'Etat de droit partout dans le monde, à commencer par ses Etats membres. Il ne s'agit donc pas, comme le pense le

président de la Commission européenne, de partager les souverainetés ni *a fortiori* de transférer la souveraineté nationale au niveau européen mais au contraire de faire en sorte que face à l'unilatéralisme américain et à ses clauses d'extraterritorialité, face aux ambitions mondiales de la Chine des règles multilatérales prévalent en toutes circonstances et la concurrence demeure loyale.

Le retrait des entreprises européennes d'Iran avant même que les sanctions américaines ne soient effectives montre que tout reste à faire pour que les intérêts européens soient respectés. Le déséquilibre des échanges entre l'Union européenne et la Chine, addition de situations bilatérales très divergentes, notamment pour l'Allemagne et la France, mérite que l'Union européenne relaie les recommandations du FMI dans ses dernières missions de l'article IV, que les forces de marché soient autorisées à jouer un rôle majeur, que la domination du secteur public dans nombre de secteurs industriels et financiers soit réduite, que plus de marchés soient ouverts au secteur privé, enfin qu'une concurrence non faussée prévale.

Dans la promotion de l'Etat de droit, l'Union et ses Etats membres doivent être exemplaires. A cet égard, les situations actuelles en Hongrie et en Pologne se caractérisent par des risques de violation grave de l'Etat de droit et justifient la procédure de l'article 7 initiée par la Commission européenne pour la Pologne et, plus récemment, par le Parlement européen pour la Hongrie. Force est cependant de constater que les instruments européens actuels de protection de l'Etat de droit ne permettent pas une réponse rapide et effective à sa violation au sein des États membres. En particulier, la lourdeur de l'article 7 nécessite, comme un récent rapport parlementaire l'a proposé, de l'accompagner de nouveaux instruments, tels qu'un comité des parties prenantes, composé de représentants des ONG, des autorités publiques et d'experts juridiques reconnus. Un « semestre de l'Etat de droit » pourrait également être utilement mis en place pour encourager les institutions européennes à agir rapidement.

Il n'est pas normal que l'Europe reste silencieuse au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève sur la question des violations des droits de l'homme commises en Chine.

Il importe d'intégrer les conditions de Namur (conditions sociales, fiscales, environnementales) aux traités de libre-échange. L'Europe a un rôle central à jouer dans la lutte contre le changement climatique.

Pour être crédible en interne et dans le Monde, l'Europe devra être davantage démocratique et plus proche de ses citoyens. Cela passe par un soutien aux propositions de la Commission européenne visant à protéger la vie de nos démocraties de toute manipulation par des pays tiers, voire par des intérêts privés, qui sont une source d'interférences. Cela passe aussi par un encadrement renforcé du lobbying dans les enceintes européennes au détriment de

l'expression des citoyens européens, de l'économie sociale et solidaire et des élus des territoires.

Il faut saluer les progrès accomplis en matière de migration. Ainsi cinq des sept propositions de la Commission en vue de réformer le régime d'asile européen commun ont été approuvées. Les efforts collectifs ont porté leurs fruits, puisque le flux de réfugiés a chuté considérablement par la route de la méditerranée centrale et les opérations de l'Union européenne ont contribué à sauver de nombreuses vies en mer. Mais tout reste à faire pour que soit trouvé un juste équilibre entre les responsabilités nationales et l'indispensable solidarité mutuelle sans laquelle l'espace Schengen sera menacé.

Il faut saluer les progrès accomplis en matière de migration. Ainsi cinq des sept propositions de la Commission en vue de réformer le régime d'asile européen commun ont été approuvées. Mais tout reste à faire pour que soit trouvé un juste équilibre entre les responsabilités nationales et l'indispensable solidarité mutuelle sans laquelle l'espace Schengen sera menacé.

Une Europe refermée sur elle-même, rejetant l'autre sous prétexte de sa différence, se perdrait elle-même. Ce refus de l'Autre, de l'immigré ne serait qu'illusoire, tant l'absence d'eau, la guerre ou l'absence de perspectives ne peuvent que contribuer à des flux migratoires et les frontières ne sont pas aussi efficaces que ce certains populistes souhaitent. Tout aussi dramatique que l'aspect humain, une Europe renfermée ne serait plus crédible sur la scène internationale.

Reste donc l'issue de la négociation du Brexit. Il n'est de l'intérêt d'aucun Etat membre que le Royaume-Uni sorte le 29 mars 2019 sans accord avec l'Union européenne. Le rejet du projet de traité par la Chambre des communes serait contraire aux intérêts de l'Europe. A défaut d'un second référendum à l'issue incertaine, il paraît souhaitable d'explorer la solution alternative du maintien du Royaume-Uni dans l'Union douanière qui aurait l'avantage de ne pas rétablir des droits de douane entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ni les contrôles aux frontières mais obligerait le Royaume-Uni à renoncer à sa propre politique commerciale vis-à-vis des pays tiers. C'est la solution privilégiée par le parti travailliste depuis février 2018. Il est possible de compléter cette option par le développement de relations étroites avec le marché unique, sans pour autant adhérer à l'Espace économique européen – solution de type suisse – et par des protections accrues pour les travailleurs et les consommateurs.

Il paraît souhaitable d'explorer la solution alternative du maintien du Royaume-Uni dans l'Union douanière qui aurait l'avantage de ne pas rétablir des droits de douane entre le Royaume-Uni et l'Union

européenne ni les contrôles aux frontières mais obligerait le Royaume-Uni à renoncer à sa propre politique commerciale vis-à-vis des pays tiers

Les priorités portées par Sauvons l'Europe

Face à ces problématiques (transitions, classe moyenne, les valeurs et la voix de l'Europe dans le Monde), Sauvons l'Europe préconise ainsi plusieurs propositions.

Certaines propositions sont déjà défendues par certains politiques ou la société civile et Sauvons l'Europe s'en félicite.

Sauvons l'Europe invite chaque parti politique à se positionner sur ces différentes propositions pour les intégrer, ou expliquer pourquoi ils ne les reprennent pas, dans leur programme.

La réflexion collective à Sauvons l'Europe nous conduit à défendre – en priorité – les six propositions suivantes pour le prochain mandat du Parlement Européen :

- 1/ La transformation de la PAC en une PAC biologique par étapes
- 2/ Une lutte réelle contre la pauvreté, en démarrant par le financement d'une allocation enfant et d'une garanti senior dans l'ensemble des états-membres et une assurance des assurances-chômagés pour aider les chocs conjoncturels
- 3/ La mise en place d'un modèle européen de l'entreprise : autorité européenne du travail, taxation des Gafam et de l'ensemble des multinationales, développement des comités d'entreprise au niveau européen, obligation de la présence de salariés dans les conseils d'administration.
- 4/ Un budget participatif décidé au niveau des territoires
- 5/ Le financement de la Recherche et développement
- 6/ un accord de Brexit autour du maintien du Royaume-Uni dans l'union douanière.

Sauvons l'Europe mobilise la société civile pour une Europe démocratique et solidaire.

www.sauvonsleurope.eu

Contact : contact@sauvonsleurope.eu

Facebook : <https://www.facebook.com/sauvons.leurope/>

Liens et références

- i https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/29/230-millions-de-migrants-dans-le-monde-des-flux-qui-ne-cessent-d-augmenter_4428870_3244.html
- ii <https://www.touteleurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-plan-juncker.html>
- iii <https://lesechos.fr/monde/europe/0301772153653-bruxelles-veut-perenniser-la-methode-du-plan-juncker-2181820.php>
- iv <https://www.agefiactifs.com/investissements-financiers/article/la-gestion-dactifs-prospere-en-europe-65842>
- v https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/06/22/la-population-mondiale-atteindra-9-8-milliards-d-habitants-en-2050-selon-l-onu_5149088_3244.html
- vi https://www.lemonde.fr/demographie/article/2017/09/20/la-population-de-l-afrique-devrait-doubler-d-ici-2050-quadrupler-d-ici-2100_5188094_1652705.html
- vii <https://sauvonsleurope.eu/la-pauvrete-maladie-infantile-de-lunion-europeenne/>
- viii <http://www.europarl.europa.eu/resources/library/media/20171017RES86262/20171017RES86262.pdf> (page 27 et 28)
- ix <https://www.euractiv.fr/section/politique/news/les-francais-font-davantage-confiance-a-l-union-europeenne/>
- x http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_mobilite-travailleurs_rapport.pdf
- xi <http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommuniqu=338>
- xii <https://jean-jaures.org/nos-productions/zero-sdf-l-attribution-universelle-d-un-logement>
- xiii <http://www.lagazettedescommunes.com/561352/christophe-sente-chercheur-a-luniversite-libre-de-bruxelles-%e2%80%89le-logement-dabord-necessite-une-action-forte-de-letat%e2%80%89/>
- xiv https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/11/thomas-piketty-ce-fantasme-de-l-union-de-transfert-en-europe-bloque-aujourd-hui-toute-reflexion_5312806_3232.html
- xv https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/11/thomas-piketty-ce-fantasme-de-l-union-de-transfert-en-europe-bloque-aujourd-hui-toute-reflexion_5312806_3232.html
- xvi https://research.natixis.com/GlobalResearchWeb/main/globalresearch/viewdocument?id=mntl36o_C46S_HlcfM-E8g==
- xvii <https://sauvonsleurope.eu/sauvons-leurope-1-google-0/>
- xviii <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/projects/quelle-solidarite-avec-les-plus-faibles-revenus/consultation/consultation-8/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/transformer-les-retraites-planchers-en-un-socle-verse-a-tous>
- xix <https://www.msn.com/fr-fr/sport/other/lin%C3%A9galit%C3%A9-de-lassurance-ch%C3%B4mage-dans-le-monde/ar-BBL4FZv>
- xx <https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/une-re-assurance-chomage-europeenne/>
- xxi <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/fem>
- xxii <https://www.20minutes.fr/planete/2253263-20180413-fessenheim-fois-centrale-nucleaire-fermee-deviendront-salaries>
- xxiii https://www.lemonde.fr/vous/article/2009/07/28/le-spd-envoie-karl-marx-au-musee_1223473_3238.html
- xxiv <https://sauvonsleurope.eu/la-peche-un-enjeu-majeur-pour-leurope/>
- xxv <https://sauvonsleurope.eu/appel-pour-un-pacte-finance-climat-europeen/>
- xxvi <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/europe-takes-first-step-toward-clarifying-booming-green-finance/>
- xxvii https://www.lesechos.fr/29/06/2017/LesEchos/22476-137-ECH_retraite---vers-des-placements-europeens.htm
- xxviii http://www.descartes.law/app_fr.pdf
- xxix <https://www.rsedatanews.net/article/article-gouvernance-reglementation-loi-pacte--la-montagne-a-accouche-d-une-souris-20180619-1161>